

Conformité de l'exécution budgétaire dans un établissement public

<p>Objectifs : Connaître et maîtriser les principes de l'exécution budgétaire d'un établissement public. Connaître l'instruction comptable et budgétaire M91. Connaître les règles de la comptabilité publique en matière budgétaire.</p>	<p>Personnes concernées Cadres.Responsables de services. Agents comptables.</p>
PROGRAMME	<p>Pré requis : aucun.</p>
<p>➤ Le décret 2012-1246 du 7 Novembre 2012</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ L'exécution budgétaire <ul style="list-style-type: none"> • La séparation de l'ordonnateur et de l'agent comptable • Le principe de séparation • La réquisition de paiement ✚ La procédure d'exécution des recettes et des dépenses <ul style="list-style-type: none"> • L'engagement • La liquidation • L'ordonnancement et le contrôle des documents • Le paiement / le recouvrement ✚ La justification des opérations <ul style="list-style-type: none"> • Production à l'agent comptable des pièces justificatives • La conservation des pièces justificatives par l'agent comptable <p>➤ Les bases de la comptabilité et sa normalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Les principes du droit budgétaire <ul style="list-style-type: none"> • Principe de l'annualité, de l'unité et de l'universalité • Principe de spécialité des crédits ✚ La normalisation <ul style="list-style-type: none"> • Notions et nomenclature comptables • Opérations de fin d'année pour clôture de bilan <p>➤ Les tableaux de bord budgétaires et financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Définition et forme de l'EPRD <ul style="list-style-type: none"> • Préparation et adoption de l'EPRD • Transmission à l'agent comptable • EPRD non voté ou non approuvé et décisions modificatives ✚ Présentation des documents budgétaires <ul style="list-style-type: none"> • Compte de résultat résumé et détaillé • Financement et capacité d'autofinancement (CAF) • Investissements, financement 	<p style="text-align: center;">PEDAGOGIE</p> <p>Le Formateur Issu de la fonction comptable, expérimenté en formation d'agents et cadres des établissements publics.</p> <p>Méthodes pédagogiques La démarche consiste à réaliser des apports techniques pour une meilleure compréhension des enjeux légaux. Des travaux individuels seront demandés pour une adaptation des contenus de la formation aux réalités des participants. Des études de cas permettront de concrétiser la conformité de l'exécution budgétaire avec les nouvelles règles.</p> <p>Modalités d'évaluation Tests de contrôle des connaissances à l'aide de QCM. L'évaluation permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation avec une évaluation des acquis mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.</p> <p>Accès handicapés Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées. Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, l'apprenant contacte en amont de la formation le conseiller ProFormalys afin d'être mis en relation avec le Référent Handicap.</p> <p><u>Intra entreprise</u> Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p> <p><u>Inter entreprises à Paris, Lyon, Lille</u> Tarif par personne</p> <hr/> <p style="text-align: center;">2 jours</p> <hr/> <p style="text-align: center;">1 150 €</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Réf : SP006</p>

Organisme de formation PROFORMALYS – Formations Services Publics partout en France

Formation *Conformité de l'exécution budgétaire dans un établissement public*
Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com - Fax : 01 48 74 39 98
Toutes les formations Services Publics de notre organisme de formation sur www.proformalys.com